

VÉHICULES DE CATÉGORIE PAYANTE

- Fourgon ou véhicule utilitaire dont le PTAC est compris entre 2 tonnes et 3.5 tonnes
- Remorque dont le PTAC est compris entre 500 kg et 750 kg
- Remorque dont le PTAC ne peut être justifié par l'usager

RAPPEL

- Longueur maximum : 5 mètres
- Hauteur maximum : 2.5 mètres
- PTAC maximum : 3.5 tonnes

Les véhicules à plateau ainsi que les bennes sont interdits

**Attention, l'accès aux déchèteries
est autorisé
dans la limite de 4 passages par mois**



Je facilite mon accès en ayant une carte

Je planifie mes apports

Je trie pour diminuer mon temps de passage